



Communiqué de presse

La Petite Boissière, le 17 juin 2026.

Face à une hausse de 19% du prix de ses matières et à la forte baisse de son carnet de commandes, Aubineau Constructeur est contrainte de solliciter sa mise en redressement judiciaire.

Fondée en 1959 et implantée à La Petite-Boissière (Deux-Sèvres), AUBINEAU Constructeur conçoit et fabrique des carrosseries frigorifiques pour véhicules utilitaires et poids lourds. Reconnue pour son expertise, l'entreprise accompagne ses clients avec des solutions sur mesure adaptées à leurs besoins. Après avoir fait l'objet d'un plan de sauvegarde en septembre 2022, Aubineau a rejoint The Reefer Group en juillet 2024.

Malgré les efforts de tous et un soutien financier de près 7 millions d'euros, l'augmentation brutale du prix des matières premières (+19%) depuis le début de la crise du détroit d'Ormuz percute de plein fouet le plan de relance entamé par l'entreprise dans un contexte de marché devenu difficile,

Face à ces difficultés imprévisibles, Jean-Yves Martinez, directeur général de l'entreprise déclare : « malgré les moyens considérables mis en œuvre, les efforts des équipes et le soutien du territoire, nous devons, en responsabilité, faire face à une impasse structurelle de marché. La décision de demande de mise en redressement judiciaire doit permettre de tout mettre en œuvre en vue de redonner des perspectives à l'entreprise et à ses collaborateurs. Nous nous plaçons aujourd'hui sous la protection du Tribunal de Commerce de Niort à qui il appartient désormais de statuer sur les suites à donner. » L'audience est programmée pour le 23 juin.